



PLAN DE FINANCEMENT

AMENAGEMENT DE LA RUE DU SENTIER DES GREVES DANS LE PRISME DE LA DESIMPERMEABILISATION ET RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

(Décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article 83 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique – article L.1111-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Besoins	Montant H. T	%	Ressources	Montant H.T	%
Travaux	757.563€	100%	Etat - DETR	113.257€	14.95%
			Région	31.430€	4.15%
			Agence de l'Eau Seine Normandie	300.600€	39.68%
			Fonds vert	97.542€	12.88%
			Autofinancement	214.734€	28.34%
TOTAL DES BESOINS	24.978,50€	100%	TOTAL DES RESSOURCES	757.563€	100%

Fait à Saint Parres Aux Tertres,
Le 29 août 2025

Le Maire,

Jack HIRTZIG

